

## Votation pour La Poste, le 3 octobre, malgré le maire de Mantes-la-Jolie

Tout va bien à La Poste. C'est par cette affirmation, qui résonne étrangement quand la privatisation de cette entreprise publique est à l'ordre du jour, que Michel Vialay, maire UMP de Mantes-la Jolie dans les Yvelines, a opposé une fin de non-recevoir à la proposition du conseiller municipal communiste, Marc Jammet, « que la ville soit partie prenante de la votation citoyenne organisée le 3 octobre prochain et ouvre l'hôtel de ville afin de permettre

à la population de se prononcer sur l'avenir du service public de La Poste ». Ce refus du maire, qui semble particulièrement réticent à favoriser la citoyenneté, n'arrêtera visiblement pas l'organisation, à Mantes-la-Jolie, comme dans de nombreuses autres villes de France cette consultation du 3 octobre. « Les conséquences sont trop graves pour les usagers de ce service public pour ne pas tout faire afin de réussir cette mobilisation du 3 octobre » affirme Marc

Jammet qui explique qu'un comité local regroupant forces de gauche et syndicats s'est mis en place sur la ville. Présent avec tracts et pétitions syndicales sur le marché du Val Fourré, en fin de semaine dernière, où « l'accueil a été bon de la part de la population », affirme Marc Jammet qui ajoute : « Ensemble nous serons en capacité de tenir huit bureaux dans toute la ville » le 3 octobre prochain.

Max Staat